

Interbibly

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 4 mars 2010

Sont excusés :

Allart Guy, intercommunalité de Romilly-sur-Seine, représenté par Bahain Charles ; Daniel Jean-Claude, président de l'ORCCA, représenté par Guéguen Claudine ; Fauvarque Thérèse, mairie de Joinville, représentée par Grel Isabelle ; Lambre Patricia, bibliothèque de Chaumont, représentée par Garnier Benoît ; Nouschi Marc, directeur régional des affaires culturelles, représenté par Stern Annie.

Sont présents :

Bahain Charles, bibliothèque de Romilly-sur-Seine ; Bandoek Marieke, médiathèque d'Épernay, adhérente individuelle ; Barrand Sylviane, bibliothèque départementale de prêt de la Haute-Marne ; Burle Louis, bibliothèque de l'agglomération troyenne ; Chamarac Pascaline, archives municipales de Châlons-en-Champagne ; Clair Martine, Centre national des arts du cirque ; Dagnée Sophie, bibliothèque municipale de Mourmelon-le-Grand ; Debar Éléonore, bibliothèque d'Épernay ; Delestre Béatrice, bibliothèque de Châlons-en-Champagne ; Dérot Lionel, adhérent individuel ; Dohrmann Nicolas, Archives départementales de l'Aube ; El Bekri-Dinoird Carine, Bibliothèque universitaire de l'URCA ; Euvrard Gil-François, Université de technologie de Troyes ; Garnier Benoît, bibliothèque de Chaumont ; Gerbault Matthieu, bibliothèque municipale de Reims, adhérent individuel ; Grel Isabelle, bibliothèque de Joinville ; Gueguen Claudine, ORCCA/CRL ; Homer Isabelle, archives départementales de la Marne ; Lagarde Violaine, bibliothèque de Sainte-Ménéhould ; Logerot Adeline, bibliothèque de Nogent ; Marguerie Émeline, DRAC ; Martin Gérard, médiathèque de Charleville-Mézières ; Mirandol (de) Marie, médiathèque de Suippes ; Prenat Daniel, Ville de Nogent ; Quéreux-Sbaï Delphine, bibliothèque de Reims ; Rabreau Guillaume, bibliothèque de Vitry-le-François ; Ragetly Martine, Ville de Châlons-en-Champagne ; Rebours Mélanie, DRAC ; Restif Manonmani, archives départementales de la Marne ; Rousselot Pascale, bibliothèque de Saint-Dizier ; Savouret Philippe, bibliothèque de Nogent ; Stern Annie, DRAC Champagne-Ardenne ; Thouvenin Joëlle, bibliothèque de Vitry-le-François, Wattier Valérie, bibliothèque départementale de prêt de la Marne.

Sont représentés :

Boutteaux Régine, bibliothèque d'Auberive, donne pouvoir à El Bekri-Dinoird Carine ; Chamarac Pascaline, archives municipales de Châlons, donne pouvoir à Delestre Béatrice (car absente au moment du vote) ; Cora Delphine, bibliothèque de Mussy-sur-Seine, donne pouvoir à Ragetly Martine ; Dauphin Émilie, bibliothèque de Signy-l'Abbaye, donne pouvoir à Mirandol (de) Marie ; Degrève Arnaud, bibliothèque de Sedan, donne pouvoir à Bahain Charles ; Fallour Romuald, bibliothèque de Tinquieux, donne pouvoir à Martin Gérard ; Fautra Nathalie, archives municipales de Saint-Dizier, donne pouvoir à Rousselot Pascale ; Gadiou Alain, adhérent individuel, donne pouvoir à Wattier Valérie ; Girardot Agnès, bibliothèque de Brienne-le-Château, donne pouvoir à Savouret Philippe ; Laplanche Jacqueline, bibliothèque municipale de Saint-Julien-les-Villas, donne pouvoir à El Bekri-Dinoird Carine ; Ledieu Sylvain, CRDP de Champagne-Ardenne, donne pouvoir à Euvrard Gil-François ; Leroy Francis, adhérent individuel, donne pouvoir à Debar Éléonore ; Loiseau (M.), maire de Langres, donne pouvoir à Gerbault Matthieu ; Mayens Corinne, bibliothèque de Cormontreuil, donne pouvoir à Quéreux-Sbaï Delphine ; Midrouet Aline, bibliothèque du Pays du Der, donne pouvoir à Clair Martine ; Mouchotte Céline, bibliothèque de Bettancourt-la-Ferrée, donne pouvoir à Barrand Sylviane ; Nélis Sylvie, archives de Reims, donne pouvoir à Gerbault Matthieu ; Oudart Caroline, adhérente individuelle, donne pouvoir à Lagarde Violaine ; Pierson Patricia, service de documentation et archives de Troyes, donne pouvoir à Dohrmann Nicolas ; Rouchy-Lévy Violette, archives départementales des Ardennes, donne pouvoir à Dohrmann Nicolas ; Tasca Stéphanie, bibliothèque d'Érvy-le-Châtel, donne pouvoir à Debar Éléonore ; Tatinclaux Denis, bibliothèque de Vouziers, donne pouvoir à Savouret Philippe.

Personnes invitées : Virginie Leducq et Delphine Henry, salariées d'Interbibly ; Douillot Laëtitia ; Thuriot Fabrice.

L'assemblée générale ordinaire est présidée par Delphine Quéreux-Sbaï et Nicolas Dohrmann, co-présidents d'Interbibly.

Rapport moral de la co-présidente d'Interbibly

Bonjour à tous,

Je suis très heureuse de vous accueillir aujourd'hui à l'auditorium de la médiathèque Georges Pompidou de Châlons en Champagne, dont je remercie la directrice Béatrice Delestre pour l'accueil chaleureux. Notre présence ici s'explique aussi par la générosité de la ville de Châlons, qui met à notre disposition, non seulement cette salle le temps de l'AG mais aussi des locaux de la rue Cosme Clause pour un loyer raisonnable et qui est très attachée à l'action de notre association. Nous la remercions pour ce soutien sans faille.

Je vous accueille en mon nom et en celui de Nicolas Dohrmann, puisque depuis deux ans l'association expérimente une présidence bicéphale, avec 2 co-présidents. Cette organisation vient d'ailleurs d'être actée par la modification de nos statuts en assemblée générale extraordinaire et nous sommes très heureux que cette organisation vous satisfasse autant que nous, car cette année nous n'avons pas été trop de deux, secondés par l'ensemble du CA, pour accompagner nos deux permanentes, Delphine et Virginie, dans les deux grosses opérations portées par Interbibly en 2009 : la refonte du site internet et le festival « Écrivains d'Afrique : escales en Champagne-Ardenne ».

La refonte du site était devenue inéluctable, afin qu'il soit plus lisible, plus efficace et plus pratique, doté de cartes, d'un outil de recherche intégré, de nouvelles rubriques et de nouveaux services, pour mieux remplir nos missions auprès des services d'archives, des services de documentation et des bibliothèques de Champagne-Ardenne. Ce nouveau site, accessible depuis octobre dernier et qui donne bonne mine à notre association, a mobilisé pendant de longs mois notre webmestre, Virginie Leducq, qui a été bien accompagnée dans cette tâche par l'animateur informatique d'Épernay, Xavier Je remercie l'un et l'autre pour ce travail de fourmi, qui n'est pas totalement achevé (la reprise de certaines données et leur indexation sont en effet très longues) mais qui le sera très bientôt.

J'espère qu'à l'usage ce site s'avèrera aussi indispensable que notre annuaire papier, et qu'il rendra à tous bien des services. N'hésitez pas à nous signaler ce qui serait à corriger ou à compléter, à nous faire part de vos remarques et de vos suggestions et surtout, SURTOUT, à nous adresser vos informations. Car ce site est avant tout le vôtre.

La seconde grande échéance de l'année 2009 était le festival Écrivains d'Afrique, sur lequel ont sué sang et eau Delphine Henry et Éléonore Debar pendant de longs mois. C'est la particularité de notre association que d'associer étroitement salariées et membres du CA, pour une action renforcée. Je dois dire que ce binôme-là a particulièrement bien fonctionné. Un bilan de cette opération vous sera donné dans quelques instants et je ne veux pas en dire davantage mais je voudrais toutefois saluer l'exemplarité de cette action, soulignée encore la semaine dernière par notre Drac M. Nouschi (qui a d'ailleurs assisté à plusieurs de ces rencontres) : 40 rencontres en 15 jours, dans 24 bibliothèques de toutes tailles, réparties sur 4 départements, c'était du jamais vu. 11 écrivains issus du continent africain qui découvraient et sillonnaient notre territoire à la rencontre de ses habitants, sans un seul couac, c'était inouï et le résultat d'une sacrée organisation en amont, à laquelle vous avez été nombreux à participer. Ces rencontres ont été de grands moments, certaines nous ont même profondément émus et marqués...

Je dois avouer qu'à titre personnel, ce festival a eu des répercussions inattendues et profondes puisqu'à la suite de conversations passionnantes avec notre conseiller littéraire Bernard Magnier, j'ai entraîné ma famille à la découverte du Mali pendant les vacances de février, accompagnée des livres d'Amadou Empâté Bâ comme il se doit.

Au-delà de l'anecdote, cette année 2009 aura indéniablement été une grande année, puisqu'en parallèle à « Écrivains d'Afrique », notre association continuait aussi à faire circuler les expositions Très riches Heures de Champagne, pour le plus grand plaisir des Langrois et des Sparnaciens notamment.

Ces succès témoignent du dynamisme et de la bonne santé de notre association, dont vous aurez bien d'autres preuves dans la matinée. Je m'en réjouis. Notre association n'a jamais compté autant de membres (80), représentatifs de la diversité de nos établissements, même si pour de nombreuses raisons beaucoup d'entre nous n'ont pu se libérer aujourd'hui et se sont faits représenter par des pouvoirs.

J'en veux pour preuve aussi la façon très naturelle dont les nouveaux collègues en région nous rejoignent dès leur arrivée. C'est le cas par exemple de Pascaline Chamarac, qui remplace Aurélie

Pouchet aux archives municipales de Châlons, d'Isabelle Homer qui a succédé à Lionel Gallois aux archives départementales de la Marne ou de Valérie Wattier qui a succédé à Martine Padoy à la BDP de la Marne. Ce renouvellement permanent et la façon dont ces nouveaux collègues s'investissent dans Interbibly, sont tout à fait prometteurs.

Faut-il rappeler que ce n'est pas partout pareil et que bien des associations disparaissent faute d'avoir la chance de ces bases solides. Il en est une que je voudrais saluer ici aujourd'hui, c'est feu l'association des Amis de la bibliothèque de Châlons. Celle-ci s'est éteinte il y a quelque temps et au moment de liquider ses biens, elle a jugé que notre association, « amie des bibliothèques » elle aussi, pouvait, comme l'ABF, poursuivre d'une certaine façon ses missions. Elle nous a donc versé 6000 €. Un grand merci à celles et ceux qui ont permis ce beau cadeau à notre association, et notamment à Chantal Husson et Béatrice Delestre. Nous leur en sommes très reconnaissants ! A côté de ce cadeau inattendu et exceptionnel, nous avons aussi la chance de pouvoir compter sur le soutien financier indéfectible de l'État à travers les services de la DRAC, et de la Région Champagne-Ardenne, à travers l'ORCCA et le CRL, et ce malgré une conjoncture difficile et des finances publiques soumises à rude épreuve. Un très grand merci à Claudine Guéguen et à Annie Stern, pour leur action à nos côtés et pour leur confiance.

La semaine dernière, devant une partie d'entre nous et des représentants de la BnF et de la MRT, Marc Nouschi rendait hommage à notre action. La signature prochaine de la convention de pôle régional associé avec la BnF (dont on vous reparlera dans la matinée) devrait encore permettre à Interbibly de progresser dans ses objectifs collaboratifs et coopératifs. Alors réjouissons-nous et retrouvons nos manches sans perdre de vue que l'union fait la force ; c'est pourquoi je dirai à ceux qui se tâtent encore : rejoignez-nous !

J'espère enfin ne pas avoir été trop longue et cède la parole à ceux qui vont vous présenter le rapport d'activité 2009, qui sera rythmée comme l'an dernier par un diaporama nourri des clichés de notre reporter en chef, Philippe Savouret (responsable de la médiathèque Dimey à Nogent), que je salue.

Rapport d'activité

Éléonore Debar (secrétaire et chef de projet festival littéraire), Virginie Leducq (salariée d'Interbibly) et Nicolas Dohrmann (co-président) présentent le rapport d'activité 2009.

Le rapport d'activité est voté à l'unanimité.

Bilan financier du trésorier d'Interbibly

Louis Burle commente la situation des comptes En 2009, Interbibly s'est vu allouer une subvention globale de 134 243 euros se décomposant comme suit :

- État (Direction régionale des affaires culturelles) : 67 243 € ;
- Conseil régional : 67 000 € ;

En dehors des salaires des permanentes (67 240 euros dont les charges), la plus grosse partie de cette subvention a été utilisée pour la manifestation littéraire « Écrivains d'Afrique : escales en Champagne-Ardenne » (90 146 euros sur deux ans). Dans le bilan de l'expert-comptable, ces charges apparaissent dans « Littératures africaines » (37 374 euros) mais aussi dans « salaires » et « charges sociales », où on constate que les sommes sont nettement supérieures à celles de 2008 puisque elles intègrent la rémunération du conseiller littéraire et de certains auteurs et journalistes (20 351 euros). La partie « voyages et déplacements », correspondant aux notes de frais des permanentes, est également en augmentation car Delphine Henry a convoyé une partie des auteurs et journalistes.

Par ailleurs, suite à sa dissolution, l'Association des amis des bibliothèques de Châlons-en-Champagne a fait un don de 6 600 euros à Interbibly.

En 2009, la Direction interrégionale des services pénitentiaires n'a pas accordé de subvention à Interbibly, comme en 2008.

Les autres ressources de l'association sont liées essentiellement aux adhésions (5 195 euros), à la vente de catalogues (1 800 euros : cette année seul *Très riches heures de Champagne* s'est vendu) et à la participation des bibliothèques au festival « Écrivains d'Afrique » (250 euros par rencontre). À ce sujet, la somme globale de 11 538 euros comprend aussi quelques centaines d'euros d'avances faites aux bibliothèques, par exemple pour l'achat de billets de train.

Les ressources de l'association sont donc en augmentation importante, mais cela est directement lié au festival et ne se reproduira pas l'année prochaine (pas d'opération d'envergure en 2010 qui est une année de préparation de la prochaine exposition patrimoniale).

Parmi les charges d'exploitation, apparaît une baisse importante dans la « variation des stocks » : cela correspond au stock des catalogues d'expositions, dont une partie a été dévaluée car certains titres, anciens, ne se vendent plus. Dans le détail du bilan passif, on constate que le stock des catalogues vaut aujourd'hui 18 113 euros.

En conclusion, le léger déficit en 2009 est lié à l'amortissement du matériel dont celui de l'exposition Très riches heures de Champagne (téléviseurs, audioguides) et à la provision sur le stock de catalogues (c'est-à-dire à la dépréciation du stock).

Le rapport financier est voté à l'unanimité et quitus est donné au trésorier.

Programme d'actions et budget prévisionnel 2010

Le programme d'action est présenté par Delphine Henry (salariée d'Interbibly) et Matthieu Gerbault (chef de projet expositions). Le budget prévisionnel est présenté par Delphine Quéreux-Sbaï (co-présidente).

2010 sera une année de préparation de la prochaine exposition patrimoniale sur la vigne et le vin de Champagne, qui circulera en région à partir de 2011. Une dépense de 69 690 euros est prévue dès cette année pour la réalisation du catalogue et de la scénographie.

Annie Stern ayant rappelé son attachement à la réalisation d'une version légère des expositions, la décision est prise de l'intégrer au projet.

Annie Stern indique par ailleurs que les archives départementales de la Haute-Marne disposent désormais de l'espace nécessaire à l'accueil des grandes expositions, cette solution serait préférable au Mémorial de Colombey.

10 700 euros sont budgétés pour la mise en place du pôle régional de la BnF, la convention devant être signée cette année.

Les 12 000 reportés pour la réalisation de la synthèse de l'enquête sur les bibliothèques seront dépensés en 2010, l'association ayant recruté une étudiante en sociologie pour cette étude.

4 journées professionnelles sont prévues en 2010, pour un budget de 12 125 euros.

Pour mener à bien l'ensemble des actions 2010, l'association a demandé à la DRAC Champagne-Ardenne et à la Région une subvention de 115 757 euros (57 757 euros à la DRAC, 58 000 à la Région, 243 euros de trop perçu en 2009 de la DRAC devant être reportés en 2010 pour équilibrer les montants). Pour compléter le financement de l'exposition, des démarches seront faites auprès d'éventuels mécènes ; l'association table sur une participation modeste de 1 500 euros pour cette année de préparation (une somme plus importante sera prévue pour 2011, année de réalisation)

Les ressources propres (adhésions et ventes de catalogues) sont revues légèrement à la baisse car l'exposition Très riches heures de Champagne ne circulant pas cette année, elle ne générera pas de vente de catalogues. De plus, le festival avait constitué en 2009 un « produit d'appel » pour les adhésions, mais en l'absence d'opération d'envergure cette année, il est peu probable d'augmenter le nombre d'adhésions.

Les sommes non utilisées en 2009 sont reportées dans le budget prévisionnel de 2010.

Le programme d'actions 2010 et le budget prévisionnel sont votés à l'unanimité.

Questions diverses

- Nouveaux statuts de l'association : les co-présidents informent l'assemblée que les nouveaux statuts, entérinant notamment le principe de la coprésidence, ont été votés à l'unanimité en assemblée générale extraordinaire.

- Location des expositions : le tarif de 50 euros proposé pour la location des expositions par les non membres de l'association est adopté à l'unanimité.

- Stocks de catalogues à Interbibly : un bulletin est diffusé pour proposer aux établissements des catalogues anciens en don. Par ailleurs un tarif spécifique sera proposé par Claudine Guéguen pour la vente de catalogues aux libraires de la région. Cette proposition est votée à l'unanimité.

- Les adhésions individuelles : il est proposé de restreindre les adhésions individuelles aux seuls professionnels dans le domaine des bibliothèques, des services d'archives et des centres de documentation, hors personnes en recherche d'emploi et prestataires. Cette proposition est votée à l'unanimité.

Les co-présidents lancent un appel à candidatures pour le Conseil d'administration.

Se présentent :

Bahain Charles, Burle Louis, Chamarac Pascaline, Debar Éléonore, Degrève Arnaud, Delestre Béatrice, Dohrmann Nicolas, Euvrard Gil-François, Gandil Pierre, Gerbault Matthieu, Homer Isabelle, Lagarde Violaine, Lambre Patricia, Quéreux-Sbaï Delphine, Ragetly Martine, Restif Manonmani, Rousselot Pascale, Savouret Philippe.

Le nombre de candidats n'étant pas supérieur au nombre maximum fixé par les statuts (18 membres), le vote n'est pas nécessaire.

Le conseil d'administration ainsi constitué est élu à l'unanimité.

Le nouveau conseil d'administration se réunit à huis clos pour élire son bureau.

Sont élus :

- Présidence : Delphine Quéreux-Sbaï et Nicolas Dohrmann
- Vice-Présidence : Martine Ragetly
- Secrétaire : Éléonore Debar
- Secrétaire adjoint : Charles Bahain
- Trésorier : Louis Burle
- Trésorier adjoint : Gil-François Euvrard
- Commissaires-vérificateurs aux comptes : Isabelle Homer et Béatrice Delestre

- Responsable des projets patrimoniaux et des expositions : Matthieu Gerbault
- Responsable de l'enquêtes « bibliothèques » : Charles Bahain
- Responsable des enquêtes « archives » : Pascaline Chamarac

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.